Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

069-246900757-20220524-382022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2022 Affichage : 31/05/2022

# Présentation du PDALHPD

7 avril 2022





#### Aides à la construction / Rénovation

#### Coordination

Production de logements sociaux

Soutien via subventions

Garanties d'emprunt

Soutien via subventions

Garanties d'emprunt

Rénovation du parc existant

ANAH - Financement des PIG et **OPAH** ANRU -DREAL - Programme de Rénovation Énergétique de

l'Habitat Lutte contre l'habitat indigne Repérage des logements non

décents Prêt à l'amélioration de l'habitat

Financement de Soliha pour la lutte contre la précarité énergétique Aides aux travaux de rénovation énergétique complémentaires à l'Anah Financement de l'ALTE 69

Financement et mise en œuvre des PIG et OPAH Financement de l'ALTE 69 Financement des programmes de rénovation urbaine

Rénovation des logements sociaux

Aides et prêts

Financement du SPPEH ARS (habitat indigne)

Adaptation des logements

ANAH - Financement des PIG et OPAH

Aides à l'autonomie via

I'APA

Financement de Soliha

Financement et mise en

œuvre des PIG et OPAH

Adaptation des logements

sociaux

Aides et prêts

des politiques

Conilotage du PDALHPD et des schémas annexes

Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

CCAPEX

Copilotage du PDALHPD et des schémas annexes CCAPEX

Plan Local de l'Habitat Conférence intercommunale du Logement

Convention d'utilité sociale

Observation sociale à travers le SIAO

Acteurs

État

CAF

Département

**EPCI** 

Communes

Bailleurs sociaux

Action Logement

MVS

Autres

Soutien via subventions Garanties d'emprunt

> Construction des logements sociaux

Soutien via subventions

Prêt bonifié logement social-Banque des Territoires

Aides éco-rénovation (Région)

Caisses de retraite



### RHÔNE LE DÉPARTEMENT

#### Aides aux ménages



Hébergement



Gestion de la demande et des attributions de logements sociaux

Système National

d'Enregistrement

**DDETS: DALO et contingent** 

préfectoral

Proposition de candidats sur les

logements réservés



Accompagnement des publics via une mesure et logement accompagné

> FNAVDL IML

Pensions de famille,

résidences sociales, résidences-accueils :

budget de fonctionnement



Aide des publics via une participation financière

Chèque Énergie

Aides personnalisées au Logement

Secours et prêts

Fonds de Solidarité Logement

Secours des CCAS

Loca Pass Visale Aides financières ciblées

Caisses de retraite

Acteurs

État

structu

CAF

Département

**EPCI** 

Communes

Bailleurs

Action Logement

MVS

Autres

DDETS - financement des structures d'hébergement

DDETS - Financement de la MVS pour l'orientation et observation de la demande d'hébergement + 115

Financement de la MVS pour l'orientation et observation de la demande d'hébergement

Mise à l'abri pour les femmes isolées enceintes ou avec enfants de moins de 3 ans (nuitées d'hôtel)

CAVBS -Financement de la MVS pour l'orientation et observation de la demande d'hébergement

Logements d'urgence

Gestion de l'offre et de la demande d'hébergement

Associations sur fonds propres

Proposition de candidats sur les logements réservés Guichet enregistreur pour ses propres agents

Guichet enregistreur : si défini dans le PPGID pour les EPCI concernés Proposition de candidats sur

les logements réservés

Accueil de 1er niveau Proposition de candidats sur les logements réservés Guichet enregistreur sur

demande de la commune

Guichet enregistreur Attribution des logements en CALEOL

Proposition de candidats sur les logements réservés

Labellisation de candidats et proposition sur les logements réservés Fonds de Solidarité Logement (ASLL, GLA) Financement des visitesconseils de SOLIHA pour les ménages en précarité énergétique

Accompagnement social des locataires FNAVDL

Accompagnement des locataires salariés

Attribution des mesures FNAVDL et IML Gestion de l'offre et de la demande de logement accompagné

Programmes des associations sur fonds propres ou sur appels à projets





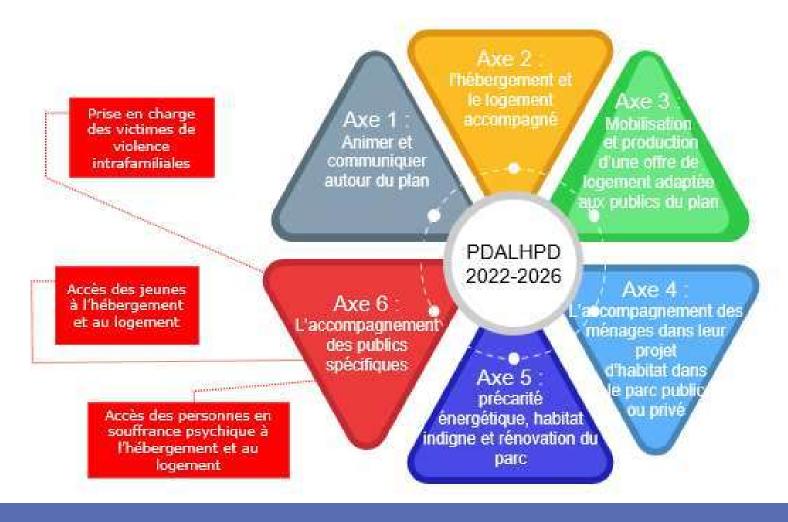
# PDALHPD 2022-2026

- 1. Méthodologie de rédaction du plan
  - Réalisation d'un diagnostic de territoire et d'une monographie du Département
  - ➤ Évaluation de l'ensemble des actions du plan 2016-2021
  - Élaboration partenariale des fiches-actions
- 2. Adoption par l'Assemblée Départementale le 11 mars 2022
- 3. Un plan en 6 axes





# PDALHPD 2022-2026







# Axe 1 – Animer et communiquer autour du plan

### 2 fiches actions

Coordonner les acteurs et les dispositifs Communication / formation

## Principales actions 2022/2023

Repositionner le rôle de chaque instance du plan Animer un groupe de chargés de mission habitat / logement des EPCI Travailler la communication autour du plan notamment vis-à-vis du public bénéficiaire





# Axe 2 – Hébergement et logement accompagné

#### > 3 fiches actions

Mieux connaître et qualifier les besoins et la demande des ménages sur le territoire Répondre aux besoins d'hébergement des publics du plan Répondre aux besoins de logement accompagné des publics du plan

### Principales actions 2022/2023

Réaliser une recherche action sur la grande précarité dans l'Habitat Renforcer le lien de la MVS avec les EPCI, les communes et les MDR notamment grâce à un référent dédié pour le territoire du Rhône

Analyser l'utilisation des logements d'urgence des communes

Référencer les structures et lieux d'accueils du Département avec les modalités d'accès et services disponibles

Organiser une visite de pension de famille destinée aux élus du territoire Sensibiliser les propriétaires à la location sociale solidaire





# Axe 3 – Mobilisation et production d'offres de logements adaptés aux publics du plan

#### 4 fiches actions

Dynamiser l'adaptation de l'offre sur le territoire départemental en lien avec les objectifs du plan

Mettre en lien l'offre de logements adaptés au vieillissement et au handicap et la demande Coordonner les acteurs en vue de la mobilisation de logements dans le parc public et privé Soutenir la production de logements sociaux économiquement abordables

### ➤ Principales actions 2022/2023

Étudier la faisabilité de la mise en place d'une instance ad hoc de type IPHS
Travailler avec les bailleurs et EPCI pour qualifier la demande des publics personnes âgées
ou handicapées pour accélérer leur accès au logement social
Identifier et proposer collectivement des pistes d'actions pour inciter à la production de
petits logements et de PLAI adapté sur le territoire





# Axe 4 – Accompagnement des ménages dans leur projet d'habitat dans le parc public ou privé

#### > 3 fiches actions

Construire avec les ménages un projet de recherche de logement Construire avec les ménages un projet d'accès au logement autonome Aider au maintien dans le logement et prévenir les expulsions

## Principales actions 2022/2023

Réviser le règlement intérieur du FSL pour s'adapter aux besoins repérés lors des travaux d'écriture du plan

Mettre en place la gestion en flux pour faire du parc réservé un levier pour l'accès au logement des publics du plan

Travailler à l'articulation ASLL-FNAVDL en lien avec la feuille de route MVS Communiquer auprès des bailleurs privés sur les aides FSL accès Structurer et coordonner une politique départementale de prévention des expulsions Étendre l'action de la CTPE sur l'ensemble du territoire départemental Asseoir l'expérimentation du bail de sauvegarde





# Axe 5 – Précarité énergétique, habitat indigne et rénovation du parc

### 2 fiches actions

Prévenir et accompagner le traitement des situations de précarité énergétique Accompagner le repérage et traitement de l'habitat indigne

### Principales actions 2022/2023

Établir un plan de travail afin de renforcer la coordination des dispositifs de lutte contre la précarité énergétique à destination des ménages du plan Étudier la faisabilité du déploiement du programme SLIME sur le territoire Participer à la révision du PDLHI Expérimenter histologe sur au moins un EPCI





# Axe 6 – Accompagnement des publics spécifiques

### > 3 fiches actions

Faciliter l'accès des jeunes à l'hébergement et au logement Prendre en charge les victimes de violences intrafamiliales à travers l'hébergement et le logement Favoriser l'accès des personnes en souffrance psychique à l'hébergement et au logement

### Principales actions 2022/2023

Travailler à une meilleure connaissance des besoins en hébergement/logement des jeunes et des personnes en souffrance psychique sur le territoire

Faciliter l'accès au logement des jeunes sortants de l'ASE

Établir un protocole départemental pour la prise en charge des victimes de violences Intrafamiliales

Flécher des logements en sous location pour les victimes sur le territoire

Travailler la complémentarité entre mesures d'accompagnement « logement » et SAMSAH/SAVS Établir un plan de travail afin de répondre aux objectifs fixés et aux attentes des partenaires pour faciliter l'accès au logement des personnes en souffrance psychique

